

28 juin 2019

(19-4348)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS

### COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (CODEX)

La communication ci-après, reçue le 27 juin 2019, est distribuée à la demande du Secrétariat du Codex.

#### 1 SESSIONS DU CODEX ENTRE OCTOBRE 2018 ET FÉVRIER 2019

- Vingt-sixième session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles (Kuala Lumpur (Malaisie), 25 février-1<sup>er</sup> mars 2019)
- Trente-et-unième session du Comité du Codex sur les principes généraux (Bordeaux (France), 11-15 mars 2019)
- Cinquante-et-unième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (Jinan (Chine), 25-29 mars 2019)
- Cinquante-et-unième session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (RAS de Macao (Chine), 8-13 avril 2019)
- Treizième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (Yogyakarta (Indonésie), 29 avril-3 mai 2019)
- Quarante-cinquième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (Ottawa (Canada), 13-17 mai 2019)
- Quarantième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (Budapest (Hongrie), 27-31 mai 2019)

En particulier, le Comité SPS souhaitera peut-être noter ce qui suit:

1.1. Le **Comité du Codex sur les additifs alimentaires** a achevé ses travaux sur les *Spécifications concernant l'identité et la pureté des additifs alimentaires* (CXM 6); les dispositions relatives aux additifs alimentaires de la *Norme générale du Codex pour les additifs alimentaires* (NGAA) (CXS192-1995); et la révision du document intitulé *Noms de catégories et système international de numérotation des additifs alimentaires* (CXG 36-1989). Le Comité est convenu de transmettre à la CAC42, pour adoption, la section révisée sur les additifs alimentaires de plusieurs normes de produits, en rapport avec son travail d'harmonisation. Le Comité a également transmis à la CAC42, pour adoption, les dispositions révisées sur les additifs alimentaires de la NGAA en rapport avec les notes de remplacement de la note n°161. Le Comité est convenu de poursuivre ses travaux sur les dispositions relatives aux additifs alimentaires de la NGAA; la révision du document CXG 36-1989; les normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires élaborées par la quatre-vingt-septième réunion du JECFA; l'alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires des normes de produits et des dispositions correspondantes de la NGAA; et la proposition d'ajouts et de modifications à apporter à la Liste prioritaire des substances proposées pour évaluation par le JECFA.

Rapport complet: REP19/FA ("[http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-711-51%252FReport%252FREP19\\_FAe.pdf](http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-711-51%252FReport%252FREP19_FAe.pdf)")

1.2. Le **Comité du Codex sur les résidus de pesticides** a finalisé les limites maximales de résidus (LMR) pour différentes combinaisons de pesticide(s)/produit(s), et poursuit la révision de la *Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale* (CX/M 4-1989).

Rapport complet: REP19/PR ("[http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/ar/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-718-51%252FREPORT%252FFinal%2BRReport%252FREP19\\_PRf.pdf](http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/ar/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-718-51%252FREPORT%252FFinal%2BRReport%252FREP19_PRf.pdf)")

1.3. Le **Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments** a finalisé la révision des limites maximales pour le plomb dans certains produits de base prévues dans la *Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale* (CXS 193-1995); l'établissement de limites maximales pour le cadmium dans certaines catégories de chocolats; un Code d'usages pour la réduction des 3-3-monochloropropane-1,2-diol ou 3-chloropropane-1,2-diol ester(s) (MCPDE) et des ester(s) glycidique(s) (GE) dans les huiles raffinées et les produits alimentaires fabriqués avec des huiles raffinées; et des lignes directrices pour l'analyse rapide des risques faisant suite à la détection de contaminants dans les aliments, en l'absence de tout cadre réglementaire. Le Comité continue de travailler à l'établissement de limites maximales pour le cadmium dans d'autres chocolats et produits dérivés du cacao.

Rapport complet: REP19/CF ("[http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-735-13%252FREPORT%252FFinal%252520Report%252FREP19\\_CFe.pdf](http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-735-13%252FREPORT%252FFinal%252520Report%252FREP19_CFe.pdf)")

1.4. Le **Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage** a finalisé le préambule et la structure du document pour les Normes générales sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CXS 234-1999) et les méthodes d'analyse/les critères de performance pour les dispositions figurant dans les normes du Codex. Le Comité poursuit ses travaux sur la confirmation des méthodes d'analyse et d'échantillonnage figurant dans les normes Codex et d'autres questions relatives aux procédures d'échantillonnage, ainsi que l'examen et l'actualisation de la *Norme sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage* (CXS 234-1999).

Rapport complet: REP19/MAS ("[http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-715-40%252FFINAL%252520REPORT%252FREP19\\_MASe.pdf](http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-715-40%252FFINAL%252520REPORT%252FREP19_MASe.pdf)")

## 2 PROCHAINES RÉUNIONS DU CODEX

- Soixante-dix-septième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (Genève (Suisse), 1<sup>er</sup>-5 juillet 2019)
- Quarante-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius (Genève (Suisse), 8-12 juillet 2019)
- Vingt-troisième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (Nairobi (Kenya), 2-6 septembre 2019)
- Quinzième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (Port-Vila (Vanuatu), 16-20 septembre 2019)
- Vingt-et-unième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (Goa (Inde), 23-27 septembre 2019)
- Trente-et-unième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (Almaty (Kazakhstan), 30 septembre-4 octobre 2019)
- Vingt-et-unième session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (Monterrey, Nuevo León (Mexique), 7-11 octobre 2019)
- Vingt-et-unième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago (Chili), 21-25 octobre 2019)
- Cinquante-et-unième session du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (Cleveland (États-Unis), 4-8 novembre 2019)
- Dixième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (la ville sera annoncée ultérieurement, novembre 2019, dates à confirmer)
- Quarante-et-unième session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (Duesseldorf (Allemagne), 24-29 novembre 2019)
- Septième session du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens (Pyeongchang (République de Corée), 9-13 décembre 2019)